

Enseignement supérieur/Droits universitaires

Le BDP pour " un investissement réciproque "

R.H.A
Libreville/Gabon

LE Bloc démocratique populaire (BDP) a organisé, samedi dernier, une rencontre dont l'objectif était de montrer le bien-fondé du relèvement des droits universitaires. Une rencontre à laquelle prenaient part le président de cette formation politique, Paskhal Nkoulou, les membres dudit regroupement, Marcel Libama, membre de la société civile, une poignée d'étudiants des universités et grandes écoles et quelques parents d'élèves. Lors des échanges, le président du BDP a invité les apprenants à ne retenir que les avantages de cette mesure qui passe comme une pilule amère dans le milieu étudiant. C'est pourquoi, il a fait cette exhortation aux étudiants et leurs parents: «



Le bureau directeur du BDP auquel s'est joint Marcel Libama (micro).

refuser cette image tronquée de la formation qui ne doit pas coûter chère.»

Pour asseoir ses propos, il s'est appuyé sur la scolarité des élèves du primaire, qui coûte mensuellement entre 40 et 50 mille francs.

« J'aime cette assertion d'Abraham Lincoln qui dit que : si l'éducation coûte chère, essayez donc l'ignorance ! Trouvez-vous normal que les études de vos petits frères coûtent à vos parents plus de 50 000 francs par mois, alors que vous, vous payiez 9 000 francs seule-

ment ? Comment pouvez-vous, dans un même pays, avoir des parents qui payent de grosses sommes pour un enfant qui fait du bidouillage au primaire, et se satisfaire que l'année scolaire de son enfant qui est à l'université lui revienne à 9 000 francs ? Le BDP veut vous dire arrêtons avec la complaisance. Comment peut-on revendi-



L'assistance composée de parents et étudiants.

quer une école à deux sous ? Il faut demander à vos condisciples ce qu'on peut faire avec 9 000 francs au cours d'une formation», a relevé le responsable du BDP. M. Nkoulou préfère plutôt parler d'« un investissement réciproque ». Ce qui, selon lui, veut dire « accepter de payer les montants exigés et avoir en retour des meilleures

conditions d'apprentissage. » Marcel Libama, dans un discours franc et direct, s'est pour sa part interrogé sur l'applicabilité de cette mesure qui, selon lui, ne devrait avoir de sens que si les différents établissements concernés étaient déjà réaménagés. « Décider d'augmenter ces frais, c'est comme demander à son locataire de

payer triplement pour une maison qu'il n'a pas encore été arrangée. Nos gouvernants n'améliorent pas les conditions d'apprentissage de nos apprenants, laissant ce soin à l'école privée», a déploré M. Libama.

Il a, toutefois, salué cette initiative du BDP orientée vers ce sujet brûlant de l'actualité. Ce, d'autant plus que « les parents qui sont concernés au premier chef sont restés muets jusqu'à ce jour. »

A l'issue de cette rencontre, les membres de cette formation politique ont remis à chaque étudiant présent, environ une dizaine, une enveloppe de 35 000 francs, comme participation à leurs frais d'écolage. « Cette modeste contribution devrait vous aider à procéder à vos réinscriptions », a fait savoir M. Nkoulou.

Lutte contre le diabète

L'implication du Lions club



Dr Jean-Pierre Okinda (c) sensibilisant un patient aux effets néfastes du diabète.

AEE
Libreville/Gabon

LE Lions Club de Libreville a organisé samedi dernier au stade d'Angondjé, dans la commune d'Akanda, "une marche contre le diabète". Une journée de sensibilisation et de dépistage gratuit de cette maladie pernicieuse, étant entendu qu'on peut en être porteur sans la savoir. Plusieurs centaines de personnes se sont ruées, dès 7 heures du matin, vers le stand dressé à cet effet, autour d'un corps médical spécialisé, conduit par le Dr Jean-Pierre Okinda. L'opération consistait à une prise de tension et au dépistage, afin de relever le taux de glycémie dans le sang des volontaires. Au terme de cet exercice, une marche de 5 km a été effectuée avec tous les patients, avant de procéder à

un nouveau dépistage. Une journée satisfaisante, selon Gérard Darga, le président de zone 241 Lions club. « Nous avons enregistré un nombre important de patients qui se sont fait dépister. Le but de cette journée était beaucoup plus de sensibiliser les gens aux effets néfastes du diabète. Beaucoup, malheureusement, découvrent le plus souvent cette maladie en eux, au cours d'une visite chez un médecin ou dans des occasions comme celles-là. Et, parfois la maladie est déjà à un stade avancé. A ceux-là, les médecins sur place prodiguent quelques conseils, en leur recommandant par exemple d'adopter une bonne hygiène de vie et, surtout, de faire du sport », a-t-il indiqué.

Notons que cette journée de marche entrainé dans le cadre de la journée internationale de lutte contre le diabète, célébrée le 14 novembre dernier, auquel les Lions participent pour prévenir la maladie.



Un patient se faisant prélever.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA PROGRAMMATION DE DÉVELOPPEMENT

CABINET DU MINISTRE

B.P. : 1204 Libreville (Gabon)
Tel. : (241) 01 79 52 28
N° _____ /MEPPD/CABM



Libreville, le 24 novembre 2017

COMMUNIQUÉ

En vue du prochain démarrage des travaux de L7H, Le Ministre de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du Développement informe les populations que les paiements des indemnités des terrains agricoles dans l'emprise du périmètre octroyé à la société L7H conformément à l'attribution N 01414/MUHSL/CAB. VPM/SG du 03 mai 2017, situé dans la zone de :

Localités :

1. Ayeme maritime
2. Nyamboro
3. Okolassi Rail
4. Sonadeci (Petit Village)
5. Mitsaba
6. Nkoltang
7. Ayeme-Plaine

et ses environs, auront lieu selon le calendrier ci-après :

- Du Mercredi 13 Décembre au Samedi 16 Décembre 2017 : indemnités des terrains agricoles

A cet effet, chacune de ces personnes concernées devra se rendre à la Mairie de Ntoun munie d'une pièce d'identité d'état civil en cours de validité et des documents attestant de sa légitimité.

Pour plus d'informations contacter, Monsieur Olivier Oscar Ngoma (06005614).